

AVRIL 2008

En direct de

L'hôtel de ville



Mesdames, Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette 3^e assemblée ordinaire de l'année 2008.

Internet haute vitesse

Le mois dernier, je vous annonçais l'arrivée de la haute vitesse à Saint-Hippolyte, plus particulièrement dans le secteur du lac Connelly Nord. Après vérification, nous avons constaté qu'effectivement, Bell a débuté ces installations. Leur calcul est basé sur la rentabilité, c'est-à-dire sur le nombre d'utilisateurs par secteur.

Ce soir, nous allons adopter une résolution pour leur demander d'accélérer le processus d'implantation. C'est une urgence. Tous les jours, nous avons des demandes en ce sens. Il faut comprendre la réalité que de plus en plus de gens travaillent de la maison, et la haute vitesse est donc une nécessité. J'ai demandé à la MRC d'adopter une résolution dans le même sens à la prochaine assemblée du mois de mars.

Camp Bruchési

Les administrateurs du camp Bruchési, autrefois animé et géré par les camps Odyssée, viennent de confier la gestion du camp de jeunes à une nouvelle équipe, qui nous a présenté la programmation d'été 2008 s'adressant aux familles de la municipalité de Saint-Hippolyte. L'entente se veut une continuité du partenariat avec la Municipalité, pour le plus grand bénéfice des enfants... et des parents.

Agrandissement de l'hôtel de ville

Comme il n'est pas toujours évident de trouver la meilleure solution, à savoir quelle serait la décision idéale du type d'intervention à faire dans ce dossier afin de satisfaire les besoins actuels et, surtout, futurs, nous allons, ce soir, confier le mandat à une firme d'architectes, en l'occurrence Poirier Sauvé, de nous soumettre quelques propositions eu égard aux espaces nécessaires et au coût relatif de ceux-ci.

Même s'il est difficile de prévoir une croissance démographique exacte, à mon sens il faut avoir une vision à long terme, c'est-à-dire entre 15 et 25 ans, naturellement, pour ne pas avoir à recommencer dans 5 ans.

Annexion Prévost-Saint-Hippolyte

Vous vous souviendrez d'une demande d'annexion de la part d'un promoteur de Saint-Hippolyte, M. Jean-Pierre Carignan, au lac des 14 Îles/lac Écho, pour le projet Terrasse des Ruisseaux. Ce citoyen demandait à ce qu'une partie de son lot situé sur le territoire de Prévost soit annexé à Saint-Hippolyte, la plus grande partie de son développement appartenant à notre municipalité.

La ministre des Affaires municipales a refusé cette demande. Il semble que le promoteur veuille revenir à la charge. C'est donc un dossier à suivre.



Pacte rural

Le programme de subvention du Pacte rural est maintenant lancé à tous les citoyens et organismes intéressés à présenter des projets à caractère communautaire, de loisirs, de culture ou autres.

Tous les renseignements seront disponibles à la Municipalité dès cette semaine et paraîtront également dans le journal Le Sentier. Les demandes peuvent être acheminées à la Municipalité dès maintenant, à l'attention de Mme Christiane Côté.

La règle de contribution est de 1 pour 1, c'est-à-dire que chaque dollar investi sera subventionné du même montant. Bonne chance à tous !

Fosses septiques : Q2r8 et inspections

Nous avons demandé au gouvernement provincial plus de pouvoirs afin de faire respecter nos règlements en matière de fosses septiques et de protection de l'environnement. Voilà, c'est fait !

Le gouvernement a modifié sa loi et transféré plus de pouvoirs aux municipalités. Pour faire respecter le règlement obligeant à avoir une fosse septique conforme, c'est-à-dire qui n'est pas source de contamination et de pollution, la Municipalité a maintenant le pouvoir, après les procédures d'usage, de faire elle-même les travaux et de les facturer au propriétaire au même titre qu'une taxe municipale. Vous l'aviez demandé, voilà, c'est fait !

Afin de continuer les efforts de vérification des fosses septiques commencés l'an dernier, nous avons demandé des soumissions à différents spécialistes du domaine. Nous avons reçu 16 soumissions et le résultat vous sera dévoilé éventuellement.

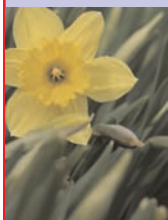
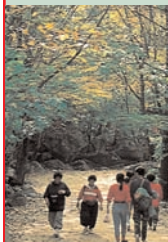
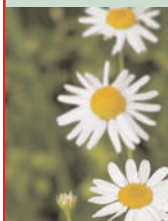
Carrière et sablière

J'ai été très déçu d'apprendre que la ministre des Affaires municipales a retardé jusqu'en 2009 le droit aux municipalités d'imposer une taxe spéciale pour les dommages causés à nos routes. J'ai l'intention d'écrire à la Ministre à cet effet afin de lui faire connaître ma position, plus particulièrement concernant les dommages continuels à l'environnement; l'agrandissement du trou par l'exploitation, la disparition de beaux terrains potentiels de développement et la disparition de milliers d'arbres. Également, je veux lui souligner que ces sommes perçues pour le futur doivent être versées aux municipalités directement touchées par ces dommages énormes, et non pas aux MRC. Une entente intermunicipale pourrait exister, s'il y a lieu.

Pavillon du lac Connelly et revitalisation du village

Nos deux projets en cours, soit la construction du nouveau pavillon du lac Connelly et la revitalisation du village, avancent toujours. Les travaux du premier devraient débuter le 5 août prochain, question de laisser le sol s'assécher adéquatement et d'avoir une base solide.

Concernant la revitalisation du village, nous avons reçu une estimation sommaire des travaux par Hydro-Québec pour le contournement des poteaux électriques. Selon le dernier entretien téléphonique, le coût des travaux est évalué à environ 50 000 \$, donc beaucoup moins élevé que le montant qui avait été avancé. (suite en page 2)



AVRIL 2008



Règlement projet intégré

Soucieux d'améliorer la qualité des services offerts à l'ensemble des citoyens de Saint-Hippolyte, votre conseil adoptera, ce soir, le second projet du règlement des projets intégrés comportant des clauses spécifiques, des normes de qualité, des structures visant à assurer l'avenir aux citoyens qui veulent bénéficier des avantages de ce genre de projet. Pour ceux que ça intéresse, tous les documents sont disponibles à la Municipalité.

Règlement sur les nouvelles rues

Au début de notre mandat, nous avons promis l'amélioration de plusieurs règlements afin de nous adapter à la réalité actuelle. Ce soir, un avis de motion sera déposé concernant la construction de toute nouvelle rue. Les promoteurs devront dorénavant se conformer à ce nouveau règlement, afin d'assurer aux citoyens de ces secteurs un avenir de qualité et ceci dans le but d'éviter des situations qui existent présentement. À l'heure actuelle, les gens nous demandent de municipaliser les rues et malheureusement, celles-ci étant non conformes et contraires aux règlements, la Municipalité se voit dans l'obligation de les refuser.

Contrôle des animaux domestiques

Nous allons adopter une résolution pour renouveler le contrat de la Société de protection canine des Monts (SPCM), qui s'occupe des animaux sur le territoire de Saint-Hippolyte.

Règlement sur les animaux domestiques (chiens dangereux)

Nous avons eu à vivre ces dernières années des situations déplorables, entre autres des morsures de chiens dangereux. L'application de ces règlements incombait à la Régie de police de la Rivière du Nord et à la SPCM.

Les règlements existant à cette époque étant limitatifs, ces derniers avaient de la difficulté à procéder dans certaines situations. Nous avons travaillé, de concert avec la police et avec nos conseillers juridiques, à créer un nouveau règlement ayant plus de « mordant » et qui nous permettra d'agir. Vous avez sans doute lu l'article du journal L'Écho du Nord dans le dossier de Mme Marielle Cyr, qui a été mordue par un berger allemand dans le secteur du lac Connelly. J'avais effectivement rencontré un groupe de citoyens qui ont déposé une pétition à cet effet.

Nous avons fait les démarches nécessaires, soit d'aviser la police et d'enquêter sur ce dossier. Mme Marielle Cyr étant présente, je l'avais assurée de notre volonté de corriger adéquatement cette situation. Je lui ai suggéré, également, de consulter un avocat et d'intenter, au civil, les procédures nécessaires, s'il y a lieu.

Les nouvelles procédures proposées éviteront sûrement qu'une telle situation se répète. Mme Cyr se plaignait, avec raison, qu'elle n'avait pas eu l'attention et le suivi auxquels elle était en droit de s'attendre de la part des services policiers. Il semble qu'elle ait raison et les mesures disciplinaires ont été appliquées en conséquence.

Le règlement final n'étant pas encore structuré définitivement, celui-ci sera adopté incessamment, possiblement à une assemblée extraordinaire durant le mois de mars ou, au plus tard, à l'assemblée du mois d'avril.

Transport adapté et collectif (TAC)

Mme Louise Lalonde sera notre nouvelle déléguée au Transport adapté et collectif (TAC) en remplacement de M. Guy Delorme, celui-ci n'ayant plus de disponibilité pour gérer ce service. Je le remercie d'avoir pris à cœur ce dossier. Bonne chance à Mme Lalonde.

Visite de notre député

Notre sympathique député provincial, M. Claude Cousineau, était présent à l'hôtel de ville le 4 mars dernier, pour rencontrer les citoyens qui voulaient discuter de leur dossier.

Le maire, Gilles Rousseau



Le maire Gilles Rousseau, membre du conseil du Musée d'art contemporain, rendait visite à son collègue Lucien Lisabelle, également membre du CA du Musée, lors de l'exposition de ses œuvres à la Maison de la culture hippolytoise, au mois de mars dernier.

Dévoreur d'énergie RECHERCHÉ Récompense de 60 \$

POUR LES RECONNAÎTRE

- Volume entre 10 pi³ et 25 pi³
- Appareil toujours fonctionnel et branché
- Consommation d'énergie moyenne trois fois plus élevée que celle d'un modèle récent
- Réfrigérateur ou congélateur de plus de 10 ans

Si votre ou vos appareils remplissent ces conditions, composez le 1 877 493-7446 ou complétez un formulaire en ligne à l'adresse www.recyc-frigo.com. Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, vous recevrez ensuite un chèque de 60 \$ pour chaque appareil récupéré (pour un maximum de deux appareils par ménage).



Fidèle à ses habitudes, le maire hippolytois, Gilles Rousseau, appuie le travail des artistes de chez nous. On l'aperçoit ici en compagnie de Mme Claudette Giroux. La scène avait lieu le dimanche 16 mars dernier.

Formation gratuite Le compostage domestique démystifié

À l'occasion de la Semaine internationale du compostage, qui aura lieu du 4 au 10 mai, la Municipalité de Saint-Hippolyte, en collaboration avec Nova Envirocom, vous invite à une soirée gratuite d'information sur le compostage domestique, qui aura lieu **le jeudi 8 mai**, à 19 h, au Centre éducatif et communautaire des Hauteurs.

Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est une méthode simple qui consiste à transformer les matières organiques (résidus de table, résidus de jardin) en un humus à l'odeur de terre, qu'on appelle le compost, c'est-à-dire un engrais très riche.

Le compost constitue un excellent fertilisant pour le sol, les plantes et le potager. Il agit également comme protection contre les insectes nuisibles. Le compost remplace avantageusement les fertilisants chimiques qui perturbent l'équilibre du sol dans vos plates-bandes et votre jardin.

Pourquoi faire du compost?

Le compostage présente donc de nombreux avantages, puisqu'il permet d'abord de récupérer une matière organique riche en éléments divers. Un fertilisant efficace et gratuit à partir de vos résidus domestiques! Autre avantage à ne pas négliger, le compost réduit aussi le volume de vos ordures ménagères, diminuant ainsi la quantité de déchets que l'ensemble de la population hippolytoise envoie au site d'enfouissement.

La formation

Tout à fait gratuite pour les citoyens de Saint-Hippolyte, la formation offerte le 8 mai prochain, d'une durée de deux à trois heures, vous apprendra comment utiliser un composteur domestique afin que les matières organiques végétales soient décomposées de façon efficace.

OÙ?

**Au gymnase du
Centre éducatif et
communautaire des Hauteurs
(école des Hauteurs)
30, rue Bourget
Saint-Hippolyte**

QUAND?

Le jeudi 8 mai à 19 h

Rappelons que des composteurs domestiques d'une capacité de 300 litres seront à votre disposition le soir même, au coût de 30 \$ plus taxes, soit 33,86 \$. Les bacs, faciles à transporter et à assembler, sont faits de plus de 50 % de plastique recyclé et sont garantis 10 ans. Un guide d'utilisation est fourni avec le composteur.

MATÉRIAUX À COMPOSTER

Des matières humides, riches en azote:

Résidus de table (pelures de fruits et de légumes, etc.)
Résidus de plantes et de fleurs coupées
Coquilles d'œufs
Gazon coupé
Sachets de thé, marc de café

Des matières sèches, riches en carbone:

Feuilles mortes
Sciure de bois
Copeaux d'élagage

Matériaux à ne pas composter

Il ne faut pas composter la viande, les os, les gras et les produits laitiers.

Pour vous inscrire, complétez le coupon sur le feuillet que vous recevrez par la poste et retournez-le à la Municipalité de Saint-Hippolyte avant **le 21 avril 2008**. Le nombre de places est limité.

Offre d'emploi pour étudiants, été 2008

Prenez votre air naturel en ayant un travail stimulant! La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants dynamiques et responsables afin de combler les postes suivants pour l'été 2008.

- Responsable des activités estivales
- Surveillant-sauveteur à la plage municipale
- Préposé à la descente de bateaux à la plage municipale
- Moniteur pour les activités Tortilles
- Chef moniteur pour les activités Tortilles

Les candidats doivent être âgés au minimum de 16 ans. La rémunération correspond au taux déjà établi en fonction de chacun de ces emplois ainsi que des compétences et de l'expérience des candidats. Envoyez votre demande d'emploi et votre curriculum vitae, **avant le 9 avril prochain**.

Par la poste: Service des loisirs et de la culture
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1

Par courriel: mcaron@questzones.com

Vous pouvez aussi envoyer votre CV par télécopieur au 450 563-2362, Pour plus de renseignements, composez le 450 563-2505, poste 231.

Tortilles et Camp de jour

Soirée d'information et d'inscriptions le 26 mai

Eh oui, malgré la neige qui tarde à disparaître, il faut déjà se préparer à la saison estivale, surtout pour les jeunes Hippolytois de 5 à 17 ans, qui seront choyés avec la panoplie d'activités qui les attend. Notez donc à votre agenda la soirée du 26 mai prochain, au Centre éducatif et communautaire des Hauteurs (30, rue Bourget). Ce soir-là, de 19 h à 19 h 30, nous vous présenterons les activités estivales qui attendent les jeunes cette année. Cette présentation sera suivie d'une séance d'inscriptions, de 19 h 30 à 20 h 30. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les activités Tortilles et le camp de jour Bruchési.

Activités Tortilles

Les activités Tortilles sont de retour cet été avec une programmation toute spéciale pour les jeunes de 5 à 17 ans (activités pour les tout-petits, journées plein air, culturelles et naturellement nos fameuses sorties du mercredi). Ce programme d'activités vous permet de vous inscrire à la journée. Surveillez les détails de la programmation dès le 1er mai 2008! Consultez aussi notre site Internet, à l'adresse www.saint-hippolyte.ca

Camp de jour

Cet été, le camp de jour pour les jeunes de Saint-Hippolyte âgés de 5 à 12 ans, se déroulera du lundi au vendredi au camp Bruchési. Pour joindre les responsables du camp, composez le (450) 563-3056. Pour en savoir plus, visitez le site www.campbruchesi.ca



AVRIL 2008



Offre d'emploi

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants pour combler les postes d'été. Pour postuler, en plus d'être inscrit à une formation pour l'automne 2008, il faut être âgé d'au moins **16 ans** au **15 mai 2008**.

Les postes à combler, pour une durée de **8 semaines**, comportent un horaire de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. Le taux horaire est fixé à **9 \$ l'heure**.

Parmi les qualités recherchées, soulignons :
Sens des responsabilités - Débrouillardise
Excellente forme physique - Esprit d'initiative

Toute personne intéressée à postuler et qui répond aux exigences peut le faire en faisant parvenir son curriculum vitae à la Municipalité, à l'attention de:

Monsieur Sylvain Vanier, directeur
Service des travaux publics
2253, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

Tél.: (450) 563-2505
poste 242
Téléc.: (450) 563-2362
cledoux@questzones.com

Vidange des réservoirs sanitaires

La protection de l'environnement est une valeur que tous les Hippolytois ont à cœur! À cet effet, la Municipalité vous rappelle que le réservoir sanitaire d'une résidence permanente doit être vidangé tous les deux ans, celui d'une résidence saisonnière, tous les quatre ans, tandis que les fosses scellées et de rétention doivent être vidangées de manière à éviter tout débordement. N'oubliez pas de transmettre une copie de la facture de la vidange à la Municipalité avant le 15 octobre de l'année où la vidange est requise.

Mentionnons que la vidange régulière assure le bon fonctionnement de votre système sanitaire. En effet, si on laisse accumuler les boues au fond de la fosse, elles finiront tôt ou tard par se déverser dans le champ d'épuration, ce qui aura pour conséquence de boucher les drains de distribution. Lorsque cela se produit, les eaux usées montent à la surface du sol ou sont refoulées à l'intérieur de la maison. Une installation septique obstruée constitue une source de contamination pour l'environnement et un risque pour la santé humaine, en plus d'entraîner d'importants frais reliés à la reconstruction d'une nouvelle installation sanitaire.

Bref, il vaut mieux prévenir que guérir, pour le mieux-être de toute la population... et la santé de l'environnement!

BIBLIOTHÈQUE

LA JOURNÉE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Le 23 avril, dans plusieurs pays, on fête la Journée du livre et du droit d'auteur. Ici, nous soulignerons cette journée en faisant un tirage parmi les abonnés de la journée. Les prix proposés seront des sacs écologiques. Venez visiter votre bibliothèque : vous pourrez y faire des découvertes étonnantes! Le 23 avril étant un mercredi, la bibliothèque sera donc ouverte de 9 h à 19 h ce jour-là. Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de composer le 450 224-4137. Bienvenue à tous!

Nouveautés

Location

Cicatrices / Ian Rankin
Les collectionneurs / David Baldacci
Le dernier maître espion / Gayle Lynds
Les intrus / Michael Marshall
Irish coffee / Carol Higgins Clark
Perdus de vue / Carlene Thompson
Profondeurs / Henning Mankell
Promesse du sang / James Patterson
Le refuge de l'ange / Nora Roberts

Romans

Borderline / Marie-Sissi Labrèche
Ceci est mon corps / Jean-François Beauchemin
L'homme à l'envers / Fred Vargas
Les hommes qui n'aimaient pas les femmes / Stieg Larsson
Lili Klondike / Mylène Gilbert-Dumas
Princesse / Danielle Steel

Documentaires

Anges, nos compagnons de magie / Silver Ravenwolf
Art-thérapie somatique / Johanne Hamel
Des pas dans ma mémoire / Claudine Cabay Chatel
Être femme à 50 ans / Johanne Blais
Marley et moi / John Grogan

Propaganda / Edward Bernays
Provinces atlantiques du Canada / Benoit Prieur
La tectonique des sentiments / Eric-Emmanuel Schmitt
Tricot simplissime / Debbie Bliss

Bandes dessinées

Aldebaran 3 : La photo / Leo
Alpha 7 : Snow white, 30 secondes / Jigounov
Betelgeuse 5 : L'autre / Leo
Les druides 3 : La lance de Lug / Jean-Luc Istin
I.R.S. 4 : Narcocratie / Vrancken
Lanfeust des étoiles 6 / Christophe Arleston
Largo Winch 6 : Dutch connection / Philippe Francq
Le Scorpion 6 : Le trésor du temple / Marini
Technopères 4 / Alexandro Jodorowsky
Thorgal 6 : La chute de Brek Zarith / Rosinski
XIII 5 : Rouge total / W. Vance

Enfant

Albums

Amies pour la vie / Scott Higgs
Bonne journée Mella / Hélène Desputeaux
Des becs sucrés / Denise Gaouette



Hélène Noël Watier

Nous vous invitons
à consulter notre site
Internet pour
les nouveautés :
www.saint-hippolyte.ca

La machine aux 100 voyages / Daniel Le Noury
Qui a vu mon petit pot / Mej Kelly
Le secret de Mattie / Nathalie Lesage
Voici Mella / Hélène Desputeaux

Romans

Échec et rap / Jean-Paul Nozière
Gaig 2 : La forêt de Nsaï / Dynah Psyché
Hésitation / Stephenie Meyer
Les lunettes magiques / Dotti Enderle
Magyk 3 : la reine maudite / Angie Sage
Ne meurs pas libellule / Linda Joy Singleton

Bandes dessinées

Ainsi va la vie : Max est maladroit / Dominique de Saint Mars
Bone : La forêt sans retour / Jeff Smith
Ludo : Enquêtes et squelettes / Bailly
Samson et Néon : Jamais peur / Tébo
Le Scrameustache : L'elfe des étoiles / Gos
Spirou et Fantasio : Le tombeau des Champignac / Yann Tarrin
Tunique bleues / Willy Lambil